



école du renouvellement urbain

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique du relogement spécifique aux opérations du parc privé et maîtriser les obligations aux différentes étapes
- Identifier les articulations entre le relogement et la maîtrise foncière
- Comprendre les différents enjeux du relogement des opérations du parc privé et le rôle de chaque acteur à mobiliser pour construire des partenariats adaptés
- Connaître les leviers mobilisables et partager des « bonnes pratiques » permettant de faciliter les relogements.

Module 10.3

Relogement et copropriété

Enseignante principale

Marie Courouble, consultante, experte en relogement, Cf.Géo

Durée

2 jours

Public

En charge du programme d'un quartier en politique de la ville, ou renouvellement urbain, avec enjeux sur le parc privé (bailleur, collectivité locale, service de l'Etat, SEM...)

Prérequis

Aucun

Approche pédagogique

Alternance entre exposés théoriques et exemples opérationnels

Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique.

Programme

JOUR 1

9h00 ... 9h30	Accueil des stagiaires
9h30 ... 9h45	Présentation du programme et de ses objectifs Tour de table et recueil des attentes des stagiaires
9h45 ... 10h30	Connaître le cadre général du relogement et les obligations légales <ul style="list-style-type: none">- Qui est éligible au relogement ?- Ou peut-on reloger les ménages ? Quels types de parc peuvent être mobilisés ?- Comment formaliser les propositions de relogement ?
10h45 ... 11h45	Les spécificités du relogement en parc privé <ul style="list-style-type: none">- Les statuts des occupants- Les obligations en fonction des procédures
11h45 ... 12h30	L'articulation avec les politiques d'attribution <ul style="list-style-type: none">- Le relogement dans les politiques intercommunales d'attribution et l'articulation avec les objectifs d'attribution- Les évolutions liées à la gestion en flux
12h30 ... 14h00	<i>Pause déjeuner</i>
14h00 ... 15h30	Les étapes du relogement <ul style="list-style-type: none">- Le cadre juridique à chaque étape- Qui fait quoi à quel moment ?
15h30 ... 17h00	Relogement et maîtrise foncière <ul style="list-style-type: none">- L'articulation entre relogement et acquisition- La gestion de l'urgence

JOUR 2

9h00 ... 9h30	Accueil des stagiaires
9h30 ... 9h45	Retour sur la journée précédente et attentes
9h45 ... 11h00	Organisation, gouvernance et suivi du relogement <ul style="list-style-type: none">- Le rôle de chaque acteur- Les instances- La charte de relogement et ses objectifs- Les outils de suivi
11h00 ... 12h30	La mobilisation de l'offre <ul style="list-style-type: none">- Construire un plan de relogement

- Les différentes modalités de rapprochement offre/demande
- Au-delà du parc social, quelles offres mobiliser ?

12h30 ... 14h00

Pause déjeuner

14h00 ... 15h30

Intervention « témoin extérieur »

15h00 ... 16h00

L'accompagnement social

- La perception du relogement par les ménages
- Les enjeux en fonction des ménages
- Les partenariats à construire

16h00 ... 17h00

Synthèse : les freins et leviers

- La perception du relogement par les ménages
- Les enjeux en fonction des ménages
- Les partenariats à construire